

LE DISPOSITIF COLLECTE-TRI-RECYCLAGE, UN CHOIX RESPONSABLE

REVIPAC, partenaire légitime ?

De par son origine tout d'abord. REVIPAC a été créé en 1993 par les organisations professionnelles de la filière emballage papier-carton et a co-fondé Eco-Emballages. C'est un engagement fort et pérenne de l'industrie papetière, soucieuse d'assurer sa part de responsabilité dans la fin de vie des emballages papier-carton.

De par sa spécialisation. REVIPAC a été créé de surcroît pour assurer la reprise et le recyclage des emballages papier-carton ménagers usagés. Davantage qu'un métier, une prise de responsabilité !

De par son engagement à garantir la reprise et le recyclage des emballages ménagers papier-carton usagés, par son choix d'appliquer le principe de recyclage de proximité, le nouveau dispositif est au service du développement des territoires.

Toutes les collectivités territoriales sont concernées !

Pour atteindre 75% de recyclage en 2012, tous les citoyens doivent pouvoir trier. L'effort du "citoyen-trieur", le financement du dispositif contribuent aussi à la vitalité de l'économie et du développement local.

Le dispositif collecte-tri-recyclage doit être un véritable service universel. C'est le sens de l'engagement de REVIPAC.

La Garantie de Reprise et de Recyclage s'applique, en effet, à chaque collectivité territoriale signataire d'un contrat avec les organismes agréés et ayant fait appel à la Garantie de Reprise et de Recyclage, cela quelle que soit la taille, la situation géographique de la collectivité, dans des conditions techniques et financières identiques, clairement définies au préalable.

Cet engagement est irrévocable. Quelles que soient les conditions économiques, la mise en

œuvre de la garantie est acquise aux collectivités qui la demandent. Le choix de REVIPAC est celui du dispositif collecte-tri-recyclage au service du développement d'une société de recyclage créatrice de valeurs sur les territoires.

Fondé depuis ses origines sur la mutualisation et la solidarité des professionnels de la filière emballage papier-carton, REVIPAC a démontré au fil des années son rôle essentiel pour la sécurité et la pérennité des dispositifs mis en place.

Nos valeurs

- > RESPONSABILITÉ > TRANSPARENCE
- > TRAÇABILITÉ > SOLIDARITÉ
- > PÉRENNITÉ > PROXIMITÉ > ÉQUITÉ

Les chiffres significatifs du recyclage en 2008



AGENDA DES VISITES D'USINE

- > Le 17/12/09
EMIN LEYDIER Usine de Nogent-sur-Seine à Nogent-sur-Seine (10)
- > Le 26/01/10
SMURFIT KAPPA PRF Cellulose du Pin à Biganos (33)
- > Le 09/02/10
SMURFIT KAPPA PRF Papeterie de la Seine à Nanterre (92)
- > Le 27/04/10
SICAL Société Industrielle des Cartonneries de Lumbres à Lumbres (62)
- > Le 26/05/10
EMIN LEYDIER Papeteries de Saint-Vallier à Laveyron (26)
- > Le 15/06/10
Réunion d'information REVIPAC à Strasbourg (67)
Avec la participation des papeteries locales :
DS SMITH KAYSERSBERG, SONOCO et la PAPETERIE DU RHIN
- > Le 09/09/10
PAPETERIE DU DOUBS à Novillars (25)

QUESTIONS/RÉPONSES

REVIPAC soutient l'engagement d'Eco-Emballages pour recycler 75% des déchets en 2012. Quelle est sa contribution ?

> Nous avons créé les conditions qui permettent à toutes les collectivités et à leurs concitoyens de participer au processus et d'atteindre cet objectif. Nous avons donc posé les bases, nous avons élargi et simplifié les consignes de tri pour consolider et atteindre cette proportion de trois-quarts des emballages ménagers usagés à recycler.

Le recyclage est-il un réel enjeu économique ?

> Oui. Nous avons dépassé le stade de la simple gestion des emballages ménagers usagés. Nous sommes engagés, au niveau mondial, dans la construction d'une véritable société du recyclage. Ce projet va aboutir à un fonctionnement circulaire de l'économie : il exprime la volonté globale des acteurs de la chaîne de valeur impliqués dans cette véritable démarche de développement durable.

Le recyclage progresse t-il au fil des ans ?

> Le recyclage des emballages ménagers papier-carton usagés n'a cessé de progresser au fil des ans. De 0% en 1992, nous sommes passés à 60% en 2008.

Vous êtes intéressé(e) pour recevoir des informations de REVIPAC
Merci de nous préciser votre demande

.....

.....

.....

.....

Remplissez le coupon et adressez-le à :
REVIPAC - 42 rue Galilée - 75116 PARIS
 Nom..... Prénom.....
 Collectivité.....
 Fonction.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Téléphone.....
 Mail.....

Pour en savoir plus...

Retrouvez et téléchargez tous les documents de référence sur notre extranet www.revipac.com.
Identifiant : CT - Mot de passe : Rec_ct_10

Publication : REVIPAC - 42 rue Galilée - 75116 Paris
Tél. : 01 45 79 88 99 - Fax : 01 45 79 39 33
Email : revipac@wanadoo.fr
Conception : AdGENCY - Rédaction : AdGENCY
Crédit Photos : Bénédicte Vanderreydt



ACTIONS RÉGIONALES

COMPTE-RENDU DES VISITES D'USINE

ÉDITO



La crise n'est pas terminée, toutes les activités industrielles sont touchées et le secteur de l'emballage papier-carton, souvent présenté comme un baromètre de l'économie, n'échappe naturellement pas à la règle.

Certes, le contexte est difficile, mais cela ne fait que renforcer notre motivation, accroître notre engagement dans la reprise et le recyclage des emballages ménagers présents dans le circuit municipal. En effet, depuis 1992, notre industrie s'est engagée à contribuer à l'atteinte des objectifs de recyclage assignés à notre pays par les autorités françaises et européennes et nous sommes déterminés à relever plus que jamais ce défi. Une meilleure gestion des déchets et des ressources naturelles est possible, conformément aux stratégies de développement durable mises en place.

Représentée par REVIPAC, la filière emballage papier-carton a fait du recyclage une priorité et ceci dès 1992. Ce choix s'avère d'autant plus pertinent qu'il est clairement en adéquation avec la politique volontariste de l'Union Européenne.

REVIPAC qui s'est engagé clairement dès l'origine à permettre l'accès, à chaque citoyen et à toutes les collectivités, à la collecte et au tri en facilitant le "geste de tri" et en garantissant la reprise et le recyclage effectif des produits collectés et triés, est bien résolu à poursuivre dans cette voie.

Max Lamiot
Président de REVIPAC

SOMMAIRE

Édito de Max Lamiot, Président de REVIPAC	1
Enjeux de société	1
Visite de la papeterie SICAL de Lumbres (Groupe Rossmann)	2
L'exposition REVIPAC	2
Entretien avec M. Dominique Brument, Directeur général de SICAL	3
Le dispositif collecte-tri-recyclage	4
Agenda des visites d'usine	4
Questions/Réponses	4

ENJEUX DE SOCIÉTÉ

La révolution Eco-Emballages

Jusqu'au début des années 90, la quasi-totalité des industriels ne se préoccupait pas de la fin de vie des produits et emballages qu'ils fabriquaient et mettaient sur le marché. Les collectivités, responsables de la gestion des déchets de leurs concitoyens, prenaient en charge les coûts liés à leur traitement.

1992 : le tournant !

En avril 1992, un décret impose à toute entreprise mettant sur le marché français des produits emballés, de "contribuer ou pouvoir à l'élimination de ses déchets d'emballages ménagers". L'internalisation du coût de traitement des emballages usagés est officiellement née.

La filière emballage papier-carton s'engage alors à assumer sa part de responsabilité. Elle participe activement à la création du dispositif Eco-Emballages.

Dans le même temps, la nécessité de construire une société de recyclage s'impose dans un monde où la rareté des ressources naturelles apparaît, chaque jour plus criante, et où la capacité de la nature à accepter les produits usagés se restreint drastiquement.

C'est la fin programmée du "tout-décharge". L'amélioration très significative des conditions de traitement de nos déchets impose la mise en place d'un nouveau système qui se voit assigner un objectif de recyclage et qui va en partie

masquer les effets des transferts de charges opérés par l'internalisation.

Ces nouvelles orientations n'ont cessé d'être confirmées au cours du temps. En 2008, 60% des emballages ménagers papier-carton usagés ont été recyclés. L'objectif pour 2012 est de 75% pour l'ensemble des emballages ménagers usagés.



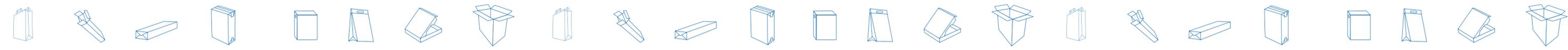
REVIPAC, la Garantie de Reprise et de Recyclage

REVIPAC, organisme à but non lucratif, créé par la filière emballage papier-carton, co-fondateur du dispositif Eco-Emballages, garantit la reprise et le recyclage des produits collectés et triés sur la base du principe de

proximité. Ainsi, REVIPAC avec ses partenaires s'engage envers les collectivités territoriales pour le développement de leurs territoires.

Collectivités territoriales rassurées, collectivités territoriales impliquées : cette garantie a véritablement été la clé du succès du recyclage des emballages ménagers usagés.

Voilà posées les bases d'une économie circulaire : la durée de vie de la matière est allongée, les impacts sur l'environnement sont réduits et les déchets transformés en ressource. L'économie alliée à un environnement protégé, ça marche. C'est le modèle de REVIPAC. Un modèle à suivre !



VISITE DE LA PAPETERIE SICAL À LUMBRES (PAS-DE-CALAIS)

Le 27 avril 2010, REVIPAC organisait la visite de la Papeterie SICAL située à Lumbres, près de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais. M. Lamiot, Président de REVIPAC accueillait avec M. Brument, Directeur Général de SICAL, les participants à cette réunion d'information dont l'objet était de découvrir le processus de recyclage des emballages ménagers usagés. Max Lamiot, dans son allocution d'ouverture, soulignait la longue histoire papetière dans le Nord-Pas-de-Calais et la présence de nombreuses usines participant au recyclage des emballages.

le Groupe Rossmann en 2010

Le Groupe Rossmann, créé en 1888 par Lucien Rossmann, est le premier producteur français d'emballages en carton ondulé en Europe et en Afrique :

- Chiffre d'affaires 2008 : 426 millions €
- Effectif total : 2 800 personnes
- Production de papier pour ondulé : 150 000 tonnes/an
- Production de carton ondulé : 400 000 tonnes/an
- Un groupe international avec 24 sites industriels dont 16 en France

SICAL : une société du Groupe Rossmann

M. BRUMENT présentait son groupe et la société SICAL et rappelait les origines du site.

Quelques dates

C'est en 1826 qu'une première papeterie est créée à Lumbres mais c'est en 1957, sur le même site que la Société Industrielle des Cartonneries de Lumbres (SICAL) voit le jour. En 1972, les papeteries de Lumbres fusionnent avec SICAL pour former les Papeteries et Cartonneries de Lumbres. En 1985, SICAL prend le contrôle

de SONACO et produit sur le continent Africain près de 40 000 tonnes par an de carton ondulé. Lors de cette même année, SICAL est acquise par le Groupe Rossmann. **Aujourd'hui, SICAL est devenue la figure de proue du Groupe Rossmann et l'un des premiers producteurs de carton ondulé en Europe.**

Quelques chiffres

En 2008, la société SICAL a réalisé un chiffre d'affaires de 70,9 millions d'euros, dont 11,2 millions d'euros pour la Division papier.

La production de papier pour ondulé est de 37 000 tonnes/an.

320 personnes travaillent sur le site de Lumbres dont 37 pour la fabrication de papier pour ondulé à partir d'emballages papier-carton usagés.

Une implantation locale forte

SICAL est un industriel important dans la région Nord-Pas-de-Calais, plusieurs usines appartenant à la société (Polypor, Nord Carton) sont implantées à Lumbres et dans les communes avoisinantes.

L'activité première de SICAL est la conception et la réalisation des emballages en carton ondulé (Division Carton) et dans une moindre mesure, en polystyrène expansé (Division Plastique) pour protéger et valoriser les produits de ses clients. L'activité papetière est secondaire mais importante



1. Balles d'emballages papier-carton usagés - 2. Convoyage des emballages usagés - 3. Pulpeur - 4. Toron



5. Épuration de la pâte (cyclones) - 6. Formation de la feuille de papier pour ondulé - 7. Stockage des bobines filles - 8. Plaque de carton ondulé

LE MARCHÉ DU PAPIER POUR ONDULÉ RECYCLÉ

- Production française : 2,6 millions de tonnes
- Production européenne (27 pays) : 25 millions de tonnes

car la totalité de la production est utilisée par la cartonnerie du site.

La matière première utilisée par la Papeterie de Lumbres pour la fabrication du papier pour ondulé provient à 88% de papier-carton usagés et donc de fibres recyclées, le reste est fourni par de la fibre vierge.

La papeterie de Lumbres a la particularité de faire fonctionner deux pulpeurs, l'un avec toron et l'autre sans toron. Les emballages sont brassés dans le pulpeur avec de l'eau pour rompre les liaisons entre les fibres de cellulose et les séparer des produits résiduels qui ont pu échapper au tri, c'est la première étape du recyclage.

L'utilisation de l'un ou l'autre des deux pulpeurs est fonction de la matière première à traiter. Les déchets de transformation, principalement issus des « chutes » de la cartonnerie, seront acheminés vers le pulpeur sans toron, les balles d'emballages papier-carton ménagers usagers seront dirigées vers le pulpeur avec toron. Ce dernier permettant une meilleure séparation de la fibre de cellulose et des matières non fibreuses « oubliées » lors du tri sélectif comme le plastique.

Une culture d'entreprise et des engagements forts

SICAL est une entreprise proposant un service de proximité, une structure qui privilégie les valeurs humaines dans un cadre international.

QUE DEVIENNENT LES BOBINES DE PAPIER FABRIQUÉES CHEZ SICAL ?

La production est totalement transformée par la division Cartonnerie de SICAL, sur le même site de production qui dispose d'un outil industriel de premier plan et d'un savoir-faire éprouvé dans le domaine de l'emballage en carton ondulé.

Les bobines seront ainsi transformées en :

- Emballages en carton ondulé à usage industriel (caisses logistiques...)
- Emballages en carton ondulé destinés aux ménages (plateaux pour fruits et légumes, boîtes diverses pour épicerie...)

Les participants



L'EXPOSITION REVIPAC

Le recyclage : une ambition partagée, une réussite commune.

Tout au long de l'année et au fil des événements organisés dans toute la France, REVIPAC a présenté les principes et les enjeux du recyclage. Ainsi, à Lumbres comme ailleurs, les participants à la visite ont pu découvrir les principes de l'économie circulaire à travers les thèmes abordés par les 4 panneaux de l'exposition.

- Emballages et réutilisation de la matière (voir ci-contre)
- Processus de recyclage
- La chaîne de recyclage : les différentes étapes
- Les emballages ménagers et le recyclage

Cette exposition et les commentaires, faits lors de la présentation, permettent d'appréhender le recyclage de manière concrète et d'en saisir ainsi toutes les spécificités, tous les enjeux et tout le potentiel.



ENTRETIEN AVEC M. DOMINIQUE BRUMENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SICAL

Présent pour nous détailler le fonctionnement du site, M. Brument a répondu à quelques questions relatives à son activité. Nous l'en remercions.

Votre engagement est fort auprès des collectivités territoriales, vous pouvez nous donner quelques précisions ?

> Dès 1994, SICAL s'est engagée dans une démarche citoyenne en signant ses premiers contrats avec les communautés urbaines de la région. Nous étions jusqu'en janvier 2002, le papetier-recycleur exclusif des emballages papier-carton ménagers usagés de la région Nord-Pas-de-Calais pour le compte de REVIPAC. Nous sommes toujours le premier recycleur de la région et contribuons ainsi à la défense de l'environnement en évitant la mise à la décharge ou l'incinération, qui génère du CO₂, de ses déchets.

Vous êtes adhérent de l'UDREP, pouvez-vous nous expliquer ses objectifs ?

> Créée en 1964, L'Union pour le Développement du recyclage du Papier (UDREP) est une structure d'achat créée par plusieurs papetiers du Nord de la France et dont quatre papeteries/cartonneries constituent aujourd'hui le noyau des adhérents actifs. L'UDREP a pour objet de réunir différents papetiers et cartonniers locaux afin de développer, d'optimiser et de renforcer l'approvisionnement local en papier-cartons récupérés pour ses différentes usines papiers cartons récupérés. Cette activité permet de renforcer la collaboration avec les collectivités territoriales en s'appuyant sur le principe de proximité.

Qu'entendez-vous par « principe de proximité » ?

> SICAL et ses dirigeants sont des contributeurs à l'économie circulaire locale, au dynamisme économique local, nous adhérons à différents organismes, nous avons des responsabilités régionales, nous communiquons. La proximité constitue la meilleure motivation : recycler localement ce qui est collecté et trié participe visiblement à l'implication des habitants, ils voient qu'ils ne trient pas pour rien, cela consolide le financement de la collectivité et contribue au développement local, cela crée des emplois. Tout cela renforce leur sentiment d'agir à court et long terme sur leur environnement et au bénéfice de leur communauté, un recyclage de proximité dont ils ressentent directement les bénéfices, nous semble la solution la plus appropriée pour motiver au recyclage.